



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
RIVIÈRE-OUELLE**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ**

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée,
Nathalie Dubé, directrice générale, greffière trésorière**

Conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec, la soussignée donne par les présentes avis à tous les contribuables de la Municipalité de Rivière-Ouelle que le rôle général de perception est complété et déposé au bureau municipal, et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti, soit au plus tard le 28 février 2023.

DONNÉ à Rivière-Ouelle ce 12-01-2023

Nathalie Dubé, directrice générale, greffière-trésorière